

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Bloc 1

Renseignements

Monsieur Pierre GILLET

Règlements de la santé

Bât. B35 - CHU - 4000 Liège

Tél. : 04/366.70.08

Fax : 04/366.75.08

Courriel : pierre.gillet@ulg.ac.be

Présentation

Cette formation doit permettre au participant de :

- Evaluer de manière critique des études médico-économiques.
- Evaluer la rentabilité, l'efficacité et l'utilité des options thérapeutiques ou préventives.
- Pouvoir argumenter de manière économique le choix d'investissements médicaux.

- Comprendre le concept de pharmaco-économie et son impact dans le remboursement des médicaments.
- Pouvoir fournir des informations pertinentes en terme d'évaluations économiques aux décideurs du secteur de la santé.
- Intégrer des réflexions éthiques aux choix médico-économiques.
- Positionner les différentes structures de soins dans le paysage sanitaire belge.

Conditions particulières d'accès / Public cible

Cette formation s'adresse aux infirmiers (avec Master), médecins, pharmaciens ou autres professionnels actifs dans le secteur des soins de santé (au minimum trois ans d'expérience).

Les candidatures ne répondant pas à ces conditions seront examinées par le comité organisateur sur base d'un dossier d'inscription plus étendu.

Nombre d'inscriptions : Maximum 30 étudiants.

Durée de la formation

Un semestre (6 vendredi et 2 samedi matin) : 10 ECTS

Programme de cours

Collégialité :

-Pour l'ULiège : Bernard BASSLEER, Pierre GILLET

-Pour l'ULB : Alain DE WEVER, Magali PIRSON

-Pour l'UCL : Marie-Christine COLSON, Elisabeth DARRAS

Thématiques figurant au programme :

- Economie de la santé et économie de marché
- Les principaux types d'évaluations économiques
- Analyses critiques des évaluations économiques
- Rappels d'économie et de statistiques
- Le consentement à payer
- Coût efficacité, coût utilité (théorie et exercices)

- Minimisation de coûts, coût bénéfice (théorie et exercices)
- Pharmaco-économie (théorie et exercices)
- Ethique et liberté thérapeutique
- Les soins de santé primaires
- Etc...

Evaluation

L'obtention du certificat de participation est conditionnée à la présence à 80% des séances.

Un certificat d'université peut être obtenu moyennant la réussite d'un travail.

Inscription

Où ? : M. PIRSON - A. DE WEVER, Département d'Economie de la Santé, Ecole de Santé Publique ULB, CP 592, Route de Lennik 808, 1070 Bruxelles

Tél : 02/555.40.56 - 40.34

Fax : 02/555.82.32 - 40.56

Documents à présenter : Autorisation d'inscription du Doyen.

Frais d'inscription : 1800 #